

Programme entrepreneurs



COMMERCIAL – TRANSPORT – RÉSIDENTIEL – AUTOMOBILE – MARINE

Les entrepreneurs en construction ne comptent pas leurs heures pour satisfaire leurs clients et faire grandir leur compagnie. En travaillant au sein et autour de la propriété de leur client, l'entrepreneur en construction se doit d'avoir la bonne assurance pour qu'en cas de problème, sa compagnie soit adéquatement couverte. Flexible, différenciant et compétitif, le programme Entrepreneurs d'APRIL est la couverture qu'il faut à vos clients et est disponible partout au Canada.



CIBLES

Entrepreneurs généraux et spécialisés, rénovation, installations et services incluant par exemple :

- Entrepreneurs généraux
- Électriciens
- Peintres
- Charpentiers et menuisiers
- Installateurs d'enseignes
- Pisciniers
- Maçons
- Paysagistes
- Serruriers
- Systèmes d'intérieur
- Revêtement extérieur
- Pose de revêtement de sol
- Portes et fenêtres



GUIDE DE SOUSCRIPTION

Critères d'admissibilité au programme :

- Nouveaux en affaires acceptés avec 3 ans d'expériences dans le domaine
- jusqu' à 10 000 000\$ de limite en responsabilité civile
- Franchises à partir de \$1 000
- Prime minimum à partir de \$600

Pour obtenir un devis personnalisé :

commercial@april.ca
1-855-745-2020
www.april.ca

april | Canada Inc.

Courtier grossiste spécialisé dans les assurances de niches, développant et proposant une vaste gamme d'assurances pour les particuliers et entreprises.



OPTIONS DE COUVERTURE

Le programme inclut :

- Outils et équipements d'entrepreneurs
- Risque d'installation
- Responsabilité civile générale jusqu'à 10 M\$
- Sous-limites en Responsabilité Civile :
 - Malfaçon
 - E&O d'entrepreneur
 - Champignons et dérivés fongiques
 - Pollution
 - Soins, garde et contrôle

Autres couvertures en option :

- FPQ 1 – FPQ 4
- Bâtiment et contenu
- Défaut de performance
- Cyber risques et pertes de données
- Frais juridiques

**Commission
jusqu'à 17,5%**



april

L'assurance en plus facile.